

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 21 octobre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 15 octobre 2024 s'est réuni le Lundi 21 octobre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, PERALI Valérie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie.

H.15

Convention d'intervention relative à l'élagage et l'abattage d'arbres aux abords de l'Aérodrome de Marmande-Virazeil

Dans le cadre de l'Audit réalisé par la DSAC (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile) au mois de Juin 2021 sur l'Aérodrome de Marmande-Virazeil, un programme de maintenance est annuellement mis en place afin de préserver les installations et la piste.

En complément, et dans le cadre du PSA (plan de servitudes aéronautiques), une procédure et un suivi de la surveillance des obstacles à l'intérieur et à l'extérieur de la piste doivent également être mis en œuvre par l'exploitant (Commune de Marmande).

Ainsi, dans ce cadre-là, afin de garantir la sécurité de l'espace aérien, certains travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres doivent être effectués avant 2026, afin de dégager plusieurs trouées de décollage et d'atterrissage qui peuvent gêner la visibilité des pilotes.

Après une réunion de concertation avec les cinq propriétaires concernés (es), le gestionnaire de l'Aérodrome, Monsieur Le Maire de Virazeil, et les représentants de la commune de Marmande, il est proposé que les services municipaux interviennent afin d'effectuer ces opérations.

Ces diverses interventions municipales impliquent la signature d'une convention avec chacun (es) des propriétaires concernés(es).

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'approuver la convention d'intervention relative à l'élagage et l'abattage d'arbres aux abords de l'aérodrome avec l'ensemble des propriétaires concernés
- Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31
Contre : 00 Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 21 octobre 2024

La secrétaire de séance
Maud CARUHEL



Signature of Maud Caruhel, accompanied by the official seal of the Municipality of Marmande (Lot-et-Garonne).

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Signature of Joël Hocquelet, accompanied by the official seal of the Municipality of Marmande (Lot-et-Garonne).

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.10.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.10.2024

La Secrétaire de séance
Maud CARUHEL



Signature of Maud Caruhel, accompanied by the official seal of the Municipality of Marmande (Lot-et-Garonne).

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Signature of Joël Hocquelet, accompanied by the official seal of the Municipality of Marmande (Lot-et-Garonne).